

# Le couloir de la mort se vide doucement

Selon Amnesty, l'abolition de la peine capitale gagne du terrain. Mais dans certaines régions, elle est encore trop rapidement prononcée. Et surtout, bien cachée.

- Texte: **Thomas Depicker** -

**A**u moins". La locution précède chaque chiffre du rapport d'Amnesty, rappelant qu'aussi rigoureuse soit-elle, la récolte de données s'avère terriblement périlleuse lorsqu'elle concerne la peine de mort à travers le monde. Mais la précision ne doit pas masquer l'information principale révélée par l'organisation de protection des droits humains: le recours à la peine capitale est en baisse à l'échelle planétaire. *"La tendance mondiale à l'abolition se maintient, malgré des mesures rétrogrades observées dans quelques pays. Le nombre d'exécutions recensées a chuté de plus de 30 %, c'est le plus faible de la dernière décennie"*, rapporte Amnesty, qui a recensé, dans vingt pays, au moins 690 exécutions en 2018, contre 993 en 2017. Et qui met notamment en exergue les progrès du Burkina Faso, de la Gambie, de la Malaisie ou de l'État de Washington sur la voie de l'abolitionnisme.

Mais ce chiffre est à mettre doublement en perspective. D'abord avec le nombre stagnant de condamnations à mort observé dans le monde en 2018 (plus de 2.500). Ensuite, et surtout, avec le cas chinois. Amnesty estime que c'est bien au sein de l'Empire du Milieu que la peine de mort reste le plus d'actualité, et de manière spectaculaire. Mais l'ONG refuse de s'avancer sur une estimation, indiquant que les chiffres sont tout simplement introuvables. *"Ces données sont classées secret d'État. Le chiffre d'au moins 690 personnes exécutées dans le monde n'inclut donc pas les milliers d'exécutions qui ont probablement eu lieu en Chine."* Outre la Chine, quatre autres États concentrent la plupart des cas: l'Arabie saoudite, le Vietnam, l'Iran et l'Irak, même si, dans les deux derniers pays cités, le nombre de cas a drastiquement chuté.

Les États-Unis ne sont pas en reste, puisque les exécutions y ont augmenté pour la deuxième année consécutive, passant de 23 en 2017 à 25 l'an dernier, dont la moitié dans le seul État du Texas. Plus de 2.600 prisonniers américains attendent encore le coup de grâce dans les couloirs de la mort. Truffé de récits glaçants, entre aveux forcés et condam-

nation à mort pour avoir poignardé un mari violent en situation de légitime défense, le rapport raconte notamment l'histoire de Carlton Gary. Cet Américain a vu, quelques heures avant son exécution, la Cour suprême de l'État de Géorgie refuser de réexaminer son cas alors que des tests ADN auraient pu prouver son innocence. Et Amnesty de conclure en citant Ndume Olatushani, ancien condamné à mort américain sauvé de justesse: *"Ce sont souvent les gens qui ne peuvent pas faire entendre leur voix qui sont soumis à la peine de mort. Pendant tout le temps que j'ai passé là-bas, je n'ai jamais rencontré de personne qui avait de l'argent, je n'ai jamais rencontré qui que ce soit de riche dans le quartier des condamnés à mort"*.

## LE FOCUS

En 2018, 106 pays avaient totalement aboli la peine capitale dans leur législation. En pratique, ce sont 142 États qui semblent l'avoir abandonnée.

### Brunei se durcit

Hasard de l'actualité, quelques jours avant la parution de ce rapport, l'État de Brunei choquait le monde entier en annonçant l'entrée en vigueur de nouvelles dispositions de son Code pénal basées sur la charia, la loi islamique. Parmi celles-ci, une plus grande sévérité prévue pour condamner l'adultère, l'homosexualité, le viol ou le blasphème. Des "crimes" punis d'une peine de mort par lapidation, alors que le vol serait passible d'une amputation. Un retour en arrière spectaculaire pour un État abolitionniste en pratique dont la dernière exécution date de 1957, et pas spécialement habitué à la peine capitale.

### La Belgique a attendu 1996

Chez nous, la peine capitale a été supprimée du Code pénal le 10 juillet 1996 alors que la dernière mise à mort date de 1950. Le long maintien de la peine de mort dans la loi a créé des situations malsaines. L'Italie a notamment refusé l'extradition de prisonniers risquant, théoriquement, la mort en Belgique. Ce n'est donc que dans les années nonante que notre pays clarifie sa position au niveau législatif. Quelques mois seulement avant la marche blanche dédiée aux victimes de l'affaire Dutroux. Certains spécialistes se demandent d'ailleurs quelle aurait été l'issue du vote si cette affaire était survenue plus tôt.

### Cinq méthodes

Dans son rapport, Amnesty relève cinq méthodes de mise à mort. Si la décapitation est particulièrement d'usage en Arabie saoudite, c'est le décès par pendaison qui est pratiqué dans la plupart des pays, notamment en Afghanistan, au Soudan, en Égypte ou au Japon. Les États-Unis sont encore partisans de l'injection létale et de la chaise électrique, malgré toutes les complications inhumaines engendrées par ces pratiques. Les condamnés chinois, nord-coréens ou biélorusses (la Biélorussie étant le dernier pays européen non abolitionniste) sont, eux, majoritairement fusillés.